



Infolettre 36 : 02/09/2022

Ce quinquennat sera décisif : Les intentions du président Macron se confirment !

Durant l'été, la liberté de choisir sa fin de vie a suscité plusieurs prises de position favorables par des personnalités connues et des responsables politiques :



Yaël Braun-Pivet

L'entretien accordé à Europe n°1 par La Présidente de l'Assemblée nationale **Mme Yaël Braun-Pivet** le 14 août.

<https://www.europe1.fr/politique/fin-de-vie-il-faut-permettre-a-chacun-de-choisir-estime-yael-braun-pivet-4128252>

La tribune de **Line Renaud** et du député **Olivier Falorni** auprès du journal du dimanche 20 août

<https://www.lejdd.fr/Politique/tribune-line-renaud-et-olivier-falorni-il-est-temps-de-legaliser-laide-active-a-mourir-4129202>



Line Renaud - Olivier Falorni

Ces deux déclarations ont été reprises par un grand nombre de médias avec des commentaires positifs. Ils ont entraîné également des articles virulents de ceux qui refusent que cette liberté de choix soit accordée aux français.

Dimanche 28 août le gouvernement est sorti du

silence

Mme la Première Ministre **Elisabeth Borne** a reconnu, dans un entretien au journal le Parisien, que « ...la loi actuelle ne règle pas tout, elle peut laisser des situations de souffrances très difficiles et très douloureuses pour les personnes et les familles ». Elle a confirmé que « **Le président de la République s'est engagé pendant sa campagne à avancer et nous souhaitons pouvoir engager une concertation citoyenne.** »



Elisabeth Borne

Et nous que demandons-nous ? Rien d'autre que le droit de choisir notre fin de vie. Rien d'autre que d'exercer notre dernière liberté !

Un débat qui, dans une République laïque, ne devrait même pas avoir lieu, tant cette liberté est une évidence.

Néanmoins notre travail continue :

- > Les coprésidents de notre association rencontrent le 8 septembre Mme Sarah Dauchy, Présidente du CNSPFV (*Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie*).
- > Les réunions publiques en région qui vont se poursuivre (consultez notre site)
- > **Notre Assemblée Générale aura lieu le 26 Novembre**, elle sera l'occasion de vous présenter un support de communication, qui vous permettra d'être acteur de ces débats.

Ne l'oubliez pas : ce combat est le vôtre !

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Merci de votre confiance et de votre engagement à nos côtés !

Nathalie Andrews

Denis Labayle

Annie Wallet

Pour adhérer au Choix [>Cliquer sur ce lien](#)

Maison de la Vie Associative et Citoyenne
« Le Choix - Citoyens pour une mort choisie »
Boîte n° 46, 22 rue Deparcieux - 75014 Paris
[>> Contact courriel](#)

[Se désinscrire](#)

